

Arts plastiques, 5e secondaire, 16850

Enseignante : Nathalie Noël

Connaissances abordées durant l'année (maîtrise)

Tout au long de l'année, l'élève élargit son champ de connaissances en arts plastiques.

Étape 1 28 août au 8 novembre 2024	Étape 2 11 novembre au 7 février 2025	Étape 3 10 février au 23 juin 2025
<p><u>Créer des images personnelles</u> <u>Apprécier des images</u></p> <p>L'élève consolide, enrichit et démontre son savoir faire et sa connaissance artistique. Il exploite et élabore de façon consciente les étapes de sa création. Il sait inventorier ses possibilités techniques, se documenter et réaliser des esquisses. Il explique son pouvoir créateur ainsi que son identité artistique. Il développe un esprit critique par rapport à ses travaux et ceux de ses pairs.</p> <p>projets PEI: Les icônes modernes</p>	<p><u>Créer des images personnelles</u> <u>Créer des images médiatiques</u></p> <p>L'élève, par la réalisation de travaux plus poussés est amené à prendre conscience de manière approfondi de sa capacité à transformer la matière. Lors de la mise en forme de son image, il reformule les notions plastiques tout en s'appropriant les gestes transformateurs en lien avec la construction et le sens de son image. Les choix techniques qu'il fait structurent de manière cohérente et signifiante son message.</p> <p>projets PEI: La gravure Narrative (Les thématiques des projets peuvent être amenées à changer)</p>	<p><u>Créer des images personnelles</u> <u>Créer des images médiatiques</u> <u>Apprécier des images</u></p> <p>L'élève véhicule un message. Il communique, par ses créations personnelles et médiatiques ses connaissances et son savoir faire. Il structure son image et il est conscient de son intention de création. Il est capable de poser un regard extérieur sur son travail et faire le lien entre ce qu'il veut exprimer et la matérialisation de image.</p>

Matériel pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)	Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières
<p>Pochette, Feuilles de croquis, papier calque, cartons, peinture, pastels, fusain, images de l'art, Power Point, logiciel PAINT.</p>	<p>Consignes orales et/ou dessinées, fiches techniques, démonstration devant les élèves, approche interdisciplinaire, utilisation de la technologie informatique, notions d'histoire de l'art.</p> <p>La classe virtuelle servira aux dépôts des travaux et de la documentation.</p>
Devoirs et leçons	Récupération et enrichissement

Réalisation de dessins-devoirs selon les directives données au courant de l'année. Un petit texte doit accompagner son dessin.	Récupérations sur l'heure du midi en classe d'arts plastiques tout au long de l'année pour avancer ses projets, au besoin. Enrichissement : Je propose que l'élève apporte de la documentation visuelle en classe lors des projets. (Livres d'histoire de l'Art, images imprimées, croquis personnel, etc.)
Arts plastiques secondaire 5	
Compétences développées par l'élève	
Créer des images personnelles	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève exploite des propositions de créations variées et transforme la matière en faisant appel à la mémoire, à l'observation et à l'invention. Il crée ses images avec des matériaux traditionnels ou numériques. Il fait l'essai de différents gestes transformateurs. Il utilise le vocabulaire disciplinaire.
Créer des images médiatiques (70 %)	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève exploite des propositions de créations médiatiques en tenant compte de la fonction du message (informer, persuader, divertir). Il apprend à tenir compte des codes visuels pour augmenter l'efficacité du message. Il fait l'essai de différents gestes transformateurs. Il utilise une variété d'éléments du langage plastique en fonction du message visuel et des destinataires.
Apprécier des images (30 %)	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève prend contact avec un répertoire visuel varié. Il compare ses pistes d'observation avec celles de ses pairs. Il communique son appréciation verbalement ou par écrit. Il relève les éléments représentés dans des œuvres (ex : portrait, autoportrait, paysage, nature morte, scène). qui proviennent de différents mouvements et de diverses périodes artistiques
Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin						
1^e étape (20 %)		2^e étape (20 %)		3^e étape (60 %)		
28 août au 8 novembre 2024		11 novembre au 7 février 2025		10 février au 23 juin 2025		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin

Compétence 1 Créer des images personnelles	Oui	Compétence 1 Créer des images personnelles	Oui	Compétence 1 Compétence 2 Compétence 3	Oui	Oui
Compétence 3 Apprécier des images		Compétence 2 Créer des images médiatiques				

Tâches évaluées avec les critères PEI

Critères A (Connaissances) septembre 2024 et janvier 2025

Critère B (Recherche) septembre-octobre 2024 et janvier-février 2025

Critère C (Création) octobre- novembre 2024 et février 2025

Critère D (Évaluation) novembre-décembre 2024 et février-mars 2025

Volet PEI*

Les arts constituent une caractéristique majeure de l'identité culturelle. Ils nous permettent de comprendre le passé, les valeurs du présent ainsi que les espoirs et les aspirations pour l'avenir. Dynamiques et fluides, ils font écho à l'actualité tout en préservant les traditions du passé.

Les arts nous donnent les moyens d'examiner le monde dans lequel nous vivons et ce que signifie « être humain ». En tant que modes d'expression universels de l'être humain, les arts nous permettent de partager nos expériences, nos découvertes, nos compréhensions et nos préoccupations. Ce faisant, ils nous offrent des occasions d'établir un échange et un dialogue interculturels tout en façonnant nos identités individuelles et collectives.

Le PEI valorise le processus de création, d'exécution et de présentation des travaux artistiques et donne aux élèves des occasions d'agir en tant qu'artistes et de se développer en tant qu'apprenants. Les élèves apprennent à se servir des arts pour communiquer leurs sentiments, leurs expériences et leurs idées sur le monde et, ce faisant, acquièrent et développent des techniques et des compétences créatives. Ils découvrent l'importance de la réflexion et de l'évaluation pour développer leurs idées, leurs compétences et leur travail.

En développant leur curiosité envers eux-mêmes, les autres et le monde, les élèves ont les moyens de devenir des apprenants efficaces et des chercheurs capables de résoudre des problèmes de manière créative. Ils développent leurs compétences sociales, émotionnelles, intellectuelles et personnelles, ce qui

leur permet de prendre confiance en eux et d'apprendre différentes manières de s'exprimer et de se présenter. Non seulement la créativité les autonomise en leur donnant les moyens de s'exprimer afin de partager leurs expériences et leurs idées, mais elle accroît également leur bien-être en leur donnant un sentiment d'accomplissement et de réussite.

Les arts encouragent les élèves à travailler, à créer et à apprendre de manière collaborative, et développent ainsi leur capacité à travailler en équipe et à partager, négocier et créer des liens avec les autres. Ce travail de collaboration leur permet de comprendre le pouvoir des perspectives multiples et l'importance de la diversité.

Les arts du PEI cherchent à stimuler l'imagination des jeunes, à remettre en cause les perceptions et à permettre aux élèves de développer des compétences créatives et analytiques. En étudiant les arts, les élèves peuvent mieux comprendre les arts en contexte et les histoires culturelles associées aux travaux artistiques, ce qui leur permet de développer leur curiosité et leur empathie envers le monde. Les arts remettent en cause l'identité personnelle et l'enrichissent, et permettent de sensibiliser les élèves à l'esthétique dans un contexte concret. En développant leur imagination, les élèves peuvent faire preuve de plus d'empathie et de bienveillance, ils peuvent enrichir leur vie culturelle et découvrir de nouvelles manières de servir activement leur propre communauté et le monde au sens large."

Critère A: Recherche

L'étude de mouvements ou de genres artistiques et d'œuvres d'art ou de prestations permet aux élèves de développer une compréhension et une appréciation des arts. Ils utilisent et améliorent leurs compétences de recherche afin d'exploiter un éventail de sources, ce qui les amène à comprendre qu'en arts, les sources ne se limitent pas à des textes, mais peuvent aussi inclure des enregistrements audio et vidéo, des images et des partitions. Toutes les sources utilisées doivent être référencées conformément à la politique d'intégrité intellectuelle de l'établissement.

Les élèves utilisent et améliorent leurs compétences en littératie informationnelle afin d'évaluer et de sélectionner des informations pertinentes sur le mouvement ou le genre artistique et les œuvres d'art ou les prestations. S'il convient d'inclure des informations contextuelles, la recherche porte sur le genre ou le mouvement artistique ainsi que sur les œuvres d'art ou les prestations, et non sur des informations biographiques exhaustives sur les artistes. Les élèves apprennent à critiquer les œuvres d'art ou les prestations de tiers et à communiquer en utilisant le langage ou la terminologie propres à la matière, ce qui est important pour atteindre les niveaux les plus élevés de l'aspect (ii) du critère A. En utilisant leurs connaissances et leur compréhension du rôle joué par les arts en contexte, les élèves orientent leur travail ainsi que leurs perspectives artistiques.

Critère B: Développement

Le fait de développer des idées au moyen d'une exploration concrète est l'occasion de s'impliquer activement dans la forme artistique. Pour mener à bien cette exploration concrète, les élèves doivent acquérir et développer des compétences et des techniques et expérimenter la forme artistique. Les preuves de l'exploration concrète ne peuvent pas uniquement prendre une forme écrite. Ainsi, un élève qui compose de la musique devra présenter la partition et/ou des enregistrements audio, un élève qui crée une pièce de théâtre devra présenter des extraits du texte de sa pièce et/ou des enregistrements vidéo, et ainsi de suite. Pour atteindre les niveaux les plus élevés de l'aspect (i) du critère B, les élèves doivent montrer que leur exploration concrète est approfondie et variée et qu'ils ont affiné leur ou leurs idées. Les élèves utilisent l'exploration concrète ainsi que leurs connaissances et leur compréhension de l'art et des travaux artistiques pour orienter leurs décisions artistiques de manière réfléchie.

Critère C: Création ou exécution

L'acquisition et le développement des compétences sont manifestes tant dans le processus que dans le résultat. L'évaluation formative aide les élèves à acquérir et à développer des compétences et des techniques au cours du processus. La maîtrise qu'ont les élèves des compétences et des techniques est démontrée par la création ou l'exécution d'un travail artistique finalisé qui fait l'objet d'une évaluation sommative.

Critère D: Évaluation

Le programme d'études des arts du PEI encourage le développement et l'application des compétences de réflexion et de pensée critique afin que les élèves deviennent des artistes réfléchis. En menant une réflexion sur leur travail et sur eux-mêmes, les élèves prennent davantage conscience de leur développement artistique et du rôle que les arts jouent dans leur vie et dans le monde. Lorsqu'ils évaluent leur propre travail artistique ou prestation, ils doivent prendre en compte ses éléments, les techniques utilisées et son contexte. Les élèves doivent consigner leurs réflexions dans leur journal de bord pour les arts tout au long du processus afin de pouvoir s'y référer lors de l'élaboration de leur réflexion finale. Pour se développer en tant qu'artistes, ils doivent développer des compétences personnelles, telles que des compétences affectives et des compétences de résolution de problèmes, ainsi que des compétences et des techniques artistiques. Les réflexions des élèves doivent répondre aux questions suivantes : « Qu'ai-je appris qui me sera utile à l'avenir dans le cadre d'autres projets ? » et « Que ferais-je différemment si je refaisais ce projet ? ».

GUIDE D'ARTS (À UTILISER À PARTIR DE SEPTEMBRE 2022 / JANVIER 2023)

https://resources.ibo.org/myp/subject-group/Arts/works/myp_11162-419227?lang=fr

Plan de communication avec les parents:

Les courriels seront privilégiés pour communiquer.

nathalie.noel@csmb.qc.ca

Plan de communication avec les parents:

Avec les parents: Mozaik, téléphone et agenda.

Avec les élèves: Mozaik, Classroom et gmail.